



AÉROPORTS DE PARIS

**Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
Délégation de l'Aménagement
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP317
60021 Beauvais cedex

A l'attention de Fabien NOYE

V/Réf : Lettre du 22 Avril 2015

N/Réf. : DMOP /SPC/15/135

Orly, le 04 JUN 2015



**Objet : Révision du PLU de la commune de SAINT-CREPIN-IBOUVILLERS
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

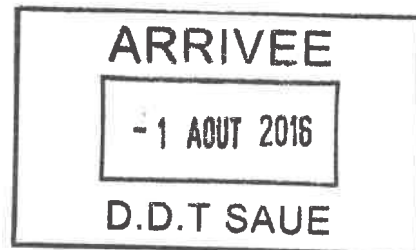
Par délibération en date du 13 Janvier 2015, la commune de Saint-Crépin-Ibouvillers a décidé de prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD



Département des politiques d'Aménagement

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de
l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 11 Juillet 2016

N/Réf : DGD.P /SPC/16/ 136

Orly, le 28 JUL. 2016

**Objet : Commune de SAINT CREPIN IBOUVILLERS – Secteur de MONTHERLANT
Elaboration du Porter à Connaissance complémentaire**

Les communes de Saint Crépin Ibovillers et Montherlant ayant fusionné, vous avez demandé au groupe ADP, conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que les communes citées ci-dessus sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aéroports gérés par notre société.

Jean Tissier 
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons

Correspondance : 103 Aérogare Sud ♦ CS 90055 ♦ 94396 Orly Aérogare Cedex ♦ France

Siège social : 291 boulevard Raspail ♦ 75675 Paris Cedex 14 ♦ France ♦ T +33 (0)1 43 35 70 00 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Paris ♦ N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628